

Un Agent d'animation en restauration scolaire et accueil du soir

Lieu de travail : Ecoles de Dampierre au Temple et Mourmelon-le-Grand (Terme-Hilaire)

Horaires (semaines scolaires):

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Restauration Scolaire Dampierre	11h45 – 13h50	11h45 – 13h50		11h45 – 13h50	11h45 – 13h50
Accueil du soir Mourmelon-le-Grand	16h25 – 18h30	16h25 – 18h30		16h25 – 18h30	16h25 – 18h30
Plan mercredi Mourmelon-le-Grand			13h30-18h00		

+ 8 heures de réunion et 8 heures de préparation plan mercredi

Type de contrat : CDD du 01/04 au 07/07/2024

Date d'embauche : A compter du mardi 2/04/2024

Expérience similaire souhaitée - Moyen de locomotion exigé

Missions :

- Participe à l'encadrement des enfants pendant les temps périscolaires
- Participe aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux d'un restaurant de collectivité
- Prépare et met en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants

Rémunération :

- Adjoint technique grille indiciaire échelon 1.
62.88% Base SMIC Horaire – Salaire annualisé

Envoyer une lettre de motivation et un CV **dès que possible** à :

personnel.recrutement@chalons-agglo.fr

Ou par voie postale à :

Mr le Président
Communauté d'Agglomération de Chalons en Champagne
26 rue Joseph-Marie Jacquard
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex
Tél : 03.26.26.17.65